



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2009

**Le 16 mai 2009 à 15h30 à l'Institut d'anthropologie sociale de Berne,
Länggassstrasse 49A, 3000 Bern 9**

Procès verbal

Présent-e-s: Thomas Psota, Heinzpeter Znoj, Tobias Haller, Séverine Rey, Sabine Kradolfer, Graziella Corti, David Bozzini, Kathrin Oester, François Borel, Dominique Sewane, Andrea Abraham, Sabine Zurschmitten, Claude Grin, Laurence Ossipow, Jérémie Forney (PV).

Excusé-e-s : Olivier Schinz, Sylviane Neuenschwander, M^o Bleeker, Florence Graezer Bideau, Gregor Dobler, Barbara Waldis, Elke-Nicole Kappus, Farinaz Fassa, Roland Kaehr, Julie Perrin, Ueli Hostettler, Cecilia Speranza, Alexander Brust, Christian Kaufmann, Jürg Helbling, Barbara Dell'Acqua, Daniel Rüegg.

1. Choix des scrutateurs

François Borel et Graziella Corti sont désignés comme scrutateurs.

2. Procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2008

Le Procès Verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2008 est approuvé à l'unanimité.

3. Mot de la présidente

Laurence Ossipow, présidente, commence par remercier tous ceux et toutes celles qui s'investissent dans les différentes commissions et activités de la SSE. Elle déplore toutefois que l'on doive toujours compter sur les mêmes personnes et souligne l'importance cruciale d'assurer une relève et l'apport de nouvelles énergies au sein des commissions.

Il est de même capital de promouvoir la SSE auprès des étudiant-e-s qui constituent la source essentielle de nouveaux membres. Le secrétaire, J. Forney, a constitué pour ce faire un document power point qui permet aux enseignants de présenter la SSE-SEG à leurs enseignants. Il est très important que cela soit fait

4. Comptes 2008 et rapport des vérificateurs (documents de séance)

Le caissier, J. Forney, présente les comptes 2008 qui se soldent par un bénéfice de fr. 6'014.01, plus important que celui budgété. La raison en est notamment la hausse des cotisations perçues par rapport à 2007.

Ce bénéfice est d'autant plus réjouissant que 2008 est la première année du poste de secrétaire général. Il signifie que, dans l'état actuel des choses, la SSE a les moyens de financer ce poste devenu nécessaire pour son bon fonctionnement.

5. Budget 2009 définitif

Le budget 2009 définitif se solde également par un bilan positif. Le caissier souligne un élément principal : l'ASSH a augmenté le montant des subventions promises par rapport aux années précédentes. Ainsi, Tsantsa s'est vu promettre fr. 18'500.00 au lieu de fr. 18'000.00, le symposium MAS fr. 10'500.00 au lieu de fr. 9'000.00, et la commission audiovisuelle fr. 12'000 au lieu de fr. 9'000.00. De plus, la SSE s'est vu promettre fr. 5'000.00. pour la collaboration internationale, poste rarement sollicité. Il servira à envoyer Kathrin Thurnheer à un colloque internationale, à la fois pour la remercier de son engagement passé en tant que caissière et pour faire connaître la revue Tsantsa et les activités de SSE. Cet argent financera aussi le déplacement de Julie Perrin à Limoge. Elle participera à un colloque sur l'éthique de la recherche en lien avec son implication au sein du « groupe éthique de la SSE ».

6. Budget 2010 provisoire

Le budget 2010 est encore provisoire. Il s'agira essentiellement de voir si les subventions de l'ASSH resteront identiques par rapport à 2009 ou non.

Il est demandé au caissier si la SSE a reçu une explication par rapport à l'augmentation de 2009 : est-ce lié à un cas exceptionnel pour cette année ou une augmentation durable ? J. Forney répond qu'il posera la question lors de l'assemblée des délégués qui aura lieu début juin.

Heinzpeter Znoj propose que Séverine Rey et Elke-Nicole Kappus bénéficient du financement collaboration internationale 2010, pour les remercier de leur engagement en tant que co-présidente de la commission de rédaction. Laurence Ossipow ajoute également Sabine Kradofer pour sa présidence de la commission scientifique.

7. Rapport des commissions

a. Commission scientifique

Sabine Kradofer, présidente, présente le rapport de la commission scientifique. Le colloque annuel 2008 a eu lieu à Genève en novembre. Pour la première fois, il a été hébergé par une HES, la HES-SO qui l'a organisé en partenariat avec le MEG et l'IHEID. Le colloque a été suivi par plus de 100 participant-e-s. Les feedback des participants ont été généralement très positifs. Les organisateurs de panels se sont dits très contents du format et certaines rencontres vont se poursuivre au travers de nouvelles collaborations. Il semble donc que le colloque annuel ait bien joué son rôle de point de rencontres.

S. Kradolfer rappelle qu'elle a donné sa démission en début 2008 pour la fin de la même année. Toutefois, elle n'a pu trouver de successeur. Ce problème de relève fait qu'elle accepte d'assurer la transition pour 2009. Cette situation est toutefois critique pour l'avenir de la commission qui connaît déjà des difficultés dans le recrutement et la mobilisation de ses membres. Un nouveau format a été décidé, chaque institution est représentée par deux personnes : un titulaire et un remplaçant. Mais cet allègement n'a pas vraiment résolu le problème de participation. De plus il pose un nouveau problème : les membres les plus actifs sont issus du corps intermédiaire pour l'essentiel. Très peu de professeurs participent. Ainsi lors de l'évaluation des panels, certaines personnes ont soulevé le fait que des propositions de professeurs se trouvaient évaluées par des membres du corps intermédiaires (la commission compte 5 professeurs sur 14 membres et 2 seulement ont participé à l'évaluation des panels).

Le peu d'intérêt suscité par la participation à la commission scientifique s'explique notamment, selon les personnes interrogées, par la nouvelle formule du colloque annuel. En effet, la commission y tient avant tout un rôle de coordination et de service qui est peu motivant pour des personnes issues de l'académie. Il s'agit avant tout de permettre aux autres d'organiser quelque chose et cela est peu valorisé.

S. Kradolfer y voit deux solutions. Soit la commission se dissout et n'organise plus de colloque, soit elle revient à l'ancienne formule du séminaire regroupé qui semble d'avantage motiver les professeurs : chacun organisant à tour de rôle un colloque selon ses intérêts.

L. Ossipow et J. Forney déplorent le fait que les solutions proposées mènent soit à une dissolution de la commission, soit limitent sa fonction à celle de redistribution des fonds de l'ASSH ?

S. Kradolfer explique que la commission a aussi tenté de modifier sa fonction en se donnant une tâche de mise en réseau des activités de la SSE. Il s'agirait de faire un vrai travail de commission scientifique. Mais à l'heure actuelle, elle n'en a pas les forces.

L. Ossipow, présidente, insiste sur l'importance pour la SSE de trouver quelqu'un pour reprendre la présidence de cette commission. Sinon, ce pourrait être la fin du moins provisoire de la commission et du colloque annuel. Il y aurait peut-être des gens intéressés dans les HES, mais cela sortirait la commission de son ancrage académique. Elle insiste aussi sur le fait que ce n'est pas aux personnes qui occupent les postes les moins stables d'assumer cette présidence.

S. Kradolfer se demande si le mieux pour la SSE ne serait pas de dissoudre la commission en attendant, ce qui permettrait une reformulation générale du colloque annuel et de la commission. Le risque de non continuité est toutefois clair. Elle n'est pas pour un retour au format séminaire regroupé.

J. Forney trouverait également dommage que la nouvelle formule de colloque annuel, qui fonctionne bien, soit abandonnée. C'est devenu un vrai lieu d'échange pour la SSE.

H. Znoj propose de demander à sa nouvelle collègue, la professeure Julia Eckert, d'assumer cette responsabilité de présidente de la commission.

Tobias Haller se demande si une nouvelle formule de séminaire regroupé qui intégrerait aussi une collaboration entre différents instituts ne serait pas une solution. Le colloque serait organisé librement par les représentants des institutions, mais avec l'obligation d'une collaboration d'un minimum de deux ou trois d'entre eux et pourquoi pas avec une ouverture à des institutions autres (étranger).

b. Commission de rédaction

Séverine Rey, co-présidente, renvoie au dernier bulletin info et au rapport d'activité qui s'y trouve.

Elle souligne le fait que la commission de rédaction s'est renforcée, notamment du côté germanophone. Elle compte environ 20 membres issus des universités, HES et HEP ou hors institution. La commission accomplit un travail important de lecture et de contact avec des experts externes notamment. C'est un travail et une implication qui restent intéressants pour ceux qui se mobilisent.

Le Tsantsa no 13.2008 traitait des « rapport du pouvoir ». Il a bénéficié d'un sponsoring de la DDC. Le no 14.2009 sort ce jour, selon le nouveau planning qui sera maintenu pour la suite. Le no 15.2010 a été mis en route, il comportera un dossier sur les rapports entre anthropologie et journalisme.

Le numéro 14.2009 initie un nouveau volet de trois numéros avec un graphisme commun pour la couverture.

Les efforts continus de réorganisation du travail, pour gagner en efficacité, ont mené à adopté un mode de travail à distance avec le graphiste notamment. Les groupes de travail ont été renforcés aussi et cela a permis de diminuer le nombre de réunions de la commission.

S. Rey rappelle qu'elle-même et Elke-Nicole Kappus démissionnent de la coprésidence de la commission pour la fin 2009. Après quelques difficultés, une solution semble avoir été trouvée pour leur succession. Elle doit toutefois être confirmée. S. Rey et E.-N. Kappus resteront membres de la commission.

L. Ossipow en profite pour remercier les trois présidentes démissionnaires pour leur investissement et leur excellent travail au sein de la SSE.

c. Commission des Musées

Thomas Psota, président, rapporte que la commission des Musées est un lieu d'échanges régulier entre les musées. Son activité principale, la gestion du fonds pour la collaboration culturelle internationale de la DDC, est maintenant terminée. Elle a permis la mise sur pieds de 17 projets entre des institutions suisses et étrangères. Toutefois plusieurs d'entre eux n'ont pas été menés à terme.

Le non renouvellement du poste au « Culture Desk » de la DDC fait que le fonds ne sera de toute manière pas renouvelé.

La commission souhaiterait se développer, mais elle se heurte notamment à un problème de langue. Il a été question d'organiser une manifestation à l'exemple de ce qui a été fait en 2002 autour de le thème « restaurer-conserver ». Mais le projet a été abandonné.

d. Commission audiovisuelle

Kathrin Oester, représentante de la commission en l'absence de la présidente, explique qu'en 2008, le subside de l'ASSH a été utilisé pour financer le catalogage électronique du fonds de films de la SSE. Ce catalogue est maintenant disponible et peut être mise en ligne. La commission souhaiterait développer ses activités et ne pas se contenter d'acquérir de nouveaux films. Il a été question d'organiser des manifestations avec projection de films, mais les membres de la commission sont tous déjà très chargés. La commission souhaitait proposer un panel pour le colloque annuel, mais ce ne sera pas pour cette année. La réflexion va toutefois se poursuivre pour varier les activités.

e. MAS

Sabine Zurschmitten représente la commission en l'absence de la présidente. Elle rappelle que la MAS a organisé trois manifestations en 2008 : un symposium, un colloque plus restreint et une Masterclass. Ce rythme va être conservé. En 2009, elle co-organise un symposium avec la société de médecine psychosociale. Elle mettra sur pieds un colloque et un panel dans le cadre du colloque annuel.

8. Admissions et démissions

Le secrétaire, Jérémie Forney, annonce que la société compte actuellement 678 membres, ce qui représente une dizaine de membres de moins qu'au moment de l'Assemblée 2008.

La tendance à la baisse se confirme donc, toutefois, comme les comptes l'ont montré, les cotisations perçues sont en hausses. Les membres actuels sont donc plus « fidèles » et réguliers dans leurs paiements.

J. Forney présente la liste des 22 nouveaux membres que l'assemblée doit élire. Les nouveaux membres sont admis en bloc et à l'unanimité.

J. Forney présente aussi la liste des démissionnaires, aux nombres de 37.

9. Activités 2009 :

a. Colloque annuel 2009 à Neuchâtel

Le colloque annuel de la SSE 2009 aura lieu à Neuchâtel, les 13 et 14 novembre. Il sera co-organisé par l'Institut d'ethnologie et la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS). Le thème général sera : « Transformations sociales ». 6 panels ont été retenus et le call for papers sera ouvert prochainement.

b. Groupe éthique

La SSE s'est doté d'un groupe de travail sur la question de l'éthique de la recherche. Ce groupe s'est mis en place suite à la consultation de la nouvelle loi sur la recherche sur l'être humain. Finalement, le danger que la loi représentait pour les sciences

sociales ne s'est pas concrétisé, mais la SSE a décidé de poursuivre la réflexion pour se doter d'une position propre sur la question qui demeure au cœur de débats actuels. Il ne s'agit donc pas de refaire une énième charte éthique, mais d'ouvrir le débat et la réflexion au sein de la SSE. Un projet serait d'ouvrir sur le site internet de la SSE une page où les membres pourraient décrire et discuter de cas concrets où la question de l'éthique de la recherche est en cause.

D'autres sociétés académiques ont fait le même choix, notamment celle de sociologie. Le thème peut sembler secondaire, mais dans certains domaines, notamment la santé et l'école, il devient crucial. Dans le domaine de la santé, la mise sur pieds de commissions d'éthiques rend par exemple problématique notamment la recherche accomplie par des étudiants.

L'objectif est en fait de rappeler ce qu'est la recherche ethnographique et quelles sont ses bases éthiques tout en posant des limites aux contrôles par des instances extérieures.

c. Refonte du site internet

Le site de la SSE sera remanié prochainement. Dans ce but, le secrétariat lancera une consultation auprès des commissions et éventuellement de l'ensemble des membres pour sonder les attentes et les besoins en la matière.

L'idée générale est de passer à un système CMS qui permettra l'intervention de plusieurs personnes (par exemple des représentants de commissions) sur le site, sans que celles-ci n'aient besoin de connaissances pointues en informatique.

Parallèlement, le bulletin d'information, dont la forme actuelle n'est plus convaincante, sera repensé et éventuellement complété par une Newsletter.

10. Divers et communications

Tobias Haller présente le Réseau suisse pour les études internationales (Swiss network for international studies). Celui-ci permet de financer des projets de recherches internationaux et pluridisciplinaires d'une durée de 2 ans. Il est possible de soumettre des projets généraux, mais aussi d'autres liés à une thématiques ciblées qui change chaque année (p.ex. Changement climatique). Il s'agit donc d'une possibilité supplémentaire d'obtenir des fonds, plusieurs anthropologues sont d'ailleurs impliqués dans les projets déposés en 2009.

Dominique Sewane, Maître de conférences à Science Po Paris, présente la Chaire Unesco "Rayonnement de la pensée africaine - préservation du patrimoine culturel africain" qui a été créée à Lomé (Togo) dont elle est titulaire. Celle-ci est unique sur le continent africain et dans le monde et est destinée à devenir une « chaire-réseau » dont l'intérêt réside notamment dans la dimension internationale (des liens sont faits notamment avec le Bénin, le Paraguay, La France, Le Groenland, la Chine, le Japon). L'idée est que d'ici 2 à 4 ans, la chaire soit remise entièrement aux mains des universités africaines. D. Sewane lance un appel à la création d'une commission du patrimoine immatérielle au sein de la SSE. Elle offre également trois livres qui sont confiés au secrétariat qui les transmettra à la bibliothèque d'un Institut membre.

Neuchâtel, le 4 juin 2009, Jérémie Forney